

Deux territoires dynamiques, où l'emploi a bien résisté pendant la crise sanitaire

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 143 • Juillet 2024

L'emploi, dynamique dans la Métropole de Lyon comme dans le Rhône, a bien résisté pendant la crise sanitaire, connaissant un simple ralentissement en 2020, alors que l'emploi régional diminuait. Le taux de chômage y a reculé de manière quasi continue entre 2019 et mi-2023. Avec près d'un quart des emplois régionaux, la Métropole de Lyon se caractérise par une forte concentration des emplois dans le secteur tertiaire. Le Conseil départemental du Rhône (5 % des emplois régionaux) rassemble une plus forte part d'emplois industriels. La Métropole est attractive et dynamique mais elle se caractérise par des inégalités marquées. Elle présente un taux de pauvreté plus élevé que le Rhône, où la population est mieux insérée et moins précaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le département comprend deux collectivités à compétence départementale. Leur territoire de compétences est composé d'une part de 58 communes pour la Métropole de Lyon, et d'autre part de 208 communes correspondant au périmètre du Conseil départemental du Rhône, appelé Rhône dans la suite de cette étude.

La Métropole fortement tertiaisée

Avec 863 000 emplois en 2021, la Métropole de Lyon concentre près d'un quart des emplois d'Auvergne-Rhône-Alpes ► **figure 1**. Plus de la moitié de ces emplois appartient au secteur tertiaire marchand tandis que le tertiaire non marchand rassemble plus d'un emploi sur quatre. Ces secteurs sont moins présents dans le Rhône, avec respectivement 42 % et 19 % des 193 200 emplois du territoire.

À l'inverse, l'industrie est surreprésentée dans le Rhône (16 % des emplois, contre 9 % dans la Métropole et 14 % dans la région), ce qui s'explique par une plus forte présence de grandes entreprises industrielles sur ce territoire. Les non-salariés travaillent également en plus ample proportion dans le Rhône. Ils représentent 13 % des emplois, soit cinq points de plus que dans la Métropole et près de deux points de plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'emploi résiste malgré la crise

L'emploi augmente de manière continue dans la Métropole de Lyon depuis 2011, de 1,7 % en moyenne par an entre 2011 et 2021, au même rythme que dans le Rhône (contre 1,1 % en région). La progression de l'emploi est toutefois ralentie en 2020, année la plus

fortement touchée par la crise sanitaire. Dans la Métropole de Lyon, il ne croît que de 0,6 % cette année-là, après +2,6 % en 2019. Le Rhône est aussi concerné, mais dans une moindre mesure, avec une croissance de 1,3 % en 2020, contre 2,1 % l'année précédente. Au niveau régional, l'emploi diminue pour la première fois depuis 2009 (-0,6 %). Il rebondit toutefois fortement en 2021, de +4,2 % en un an dans la région (respectivement +3,7 % dans le Rhône et +3,8 % dans la Métropole).

L'emploi non-salarié augmente particulièrement dans la Métropole de Lyon, de 4,3 % en moyenne annuelle entre 2011 et 2021, du fait d'une croissance très marquée à partir de 2018. Dans le Rhône, où il est surreprésenté, il progresse plus modérément (+2,4 %). Le nombre de non-salariés a fortement progressé de 2014 à 2021 dans la métropole de Lyon (plus de 3 % en moyenne annuelle). Il a également cru, quoique dans une moindre mesure dans le Rhône (autour de 1,5 % par an). Deux non-salariés sur trois de la Métropole travaillent dans le secteur tertiaire marchand, contre une petite moitié dans le Rhône.

Dans la Métropole comme dans le Rhône, le tertiaire marchand, en forte hausse sur la décennie (en moyenne +2,2 % et +2,5 %), a le plus contribué à la croissance de l'emploi, représentant 65 % des emplois créés.

Dans la Métropole, c'est pourtant le secteur ayant subi les baisses d'effectif les plus importantes lors de la crise sanitaire : en 2020, il diminue de 0,6 % par rapport à l'année précédente, après une progression de 2,4 % en 2019 comme en 2018.

► 1. Évolution de l'emploi par secteur en Auvergne-Rhône-Alpes, entre 2011 et 2021

	Emploi fin 2021			Part dans l'emploi régional (en %)			Évolution 2020-2021 (en %)			Évolution annuelle moyenne depuis 2011 (en %)		
	Métropole	Rhône	Région	Métropole	Rhône	Région	Métropole	Rhône	Région	Métropole	Rhône	Région
Emploi salarié	791 200	167 400	3 211 200	91,7	86,6	88,3	3,7	3,7	4,2	1,4	1,3	0,9
<i>Agriculture</i>	500	2 200	20 000	0,1	1,1	0,6	-2,8	5,1	4,9	6,6	3,1	3,1
<i>Industrie</i>	78 600	30 500	496 500	9,1	15,8	13,7	1,2	2,9	1,9	0,1	0,2	0,0
<i>Construction</i>	38 600	15 800	198 600	4,5	8,2	5,5	2,0	2,3	2,7	1,1	1,6	0,6
<i>Tertiaire marchand</i>	450 400	81 600	1 525 500	52,2	42,2	42,0	5,9	6,7	7,7	2,2	2,5	1,7
<i>Tertiaire non marchand</i>	223 200	37 300	970 600	25,9	19,3	26,7	0,6	-1,3	0,5	0,8	0,4	0,5
Emploi non-salarié	71 700	25 800	424 300	8,3	13,4	11,7	5,4	4,0	4,7	4,3	2,4	2,2
Ensemble	863 000	193 200	3 635 500	100,0	100,0	100,0	3,8	3,7	4,2	1,7	1,6	1,1

Source : Insee, Estimations d'emploi.

Dans le Rhône, le tertiaire marchand se maintient malgré la crise : en 2020, il croît encore de 1,2 % par rapport à 2019, après +3,5 % entre 2018 et 2019.

Sur ces deux territoires comme au niveau régional, l'emploi dans le tertiaire marchand rebondit fortement en 2021 par rapport à 2020, suivant ainsi la reprise d'activité du secteur (+5,9 % dans la Métropole et +6,7 % dans le Rhône).

À l'inverse, les emplois industriels sont très proches de leur niveau de 2011, dans la Métropole comme dans le Rhône. La crise sanitaire a cependant affecté les variations annuelles. En 2020, dans la Métropole, l'industrie recule de 0,6 % après +3,6 % en 2019. Elle rebondit de 1,2 % en un an après la crise sanitaire. Dans le Rhône, elle se stabilise en 2020 après une baisse de 1,1 % en 2019. Contrairement au secteur tertiaire, les fortes baisses subies par le secteur industriel au début des années 2010 ne lui permettent pas de progresser sur le long terme.

Un taux de chômage en baisse jusqu'à mi-2023, notamment dans le Rhône

La Métropole de Lyon est un territoire attractif pour les jeunes et les actifs, mais aussi pour les personnes en recherche d'emploi. Le **taux de chômage** s'établit à 6,8 % de la population active au 2^e trimestre 2023 (6,1 % en région ▶ **figure 2**). Il diminue de 0,3 point sur un an et reste à un niveau historiquement bas : début 2016, il atteignait 10 %.

Le Rhône, territoire périurbain, attire quant à lui une plus forte part de familles et d'actifs ayant un emploi, dont une grande partie travaille dans la Métropole. Le taux de chômage est encore plus bas et s'établit à 4,2 %. Comme au niveau régional, il recule constamment depuis plusieurs années.

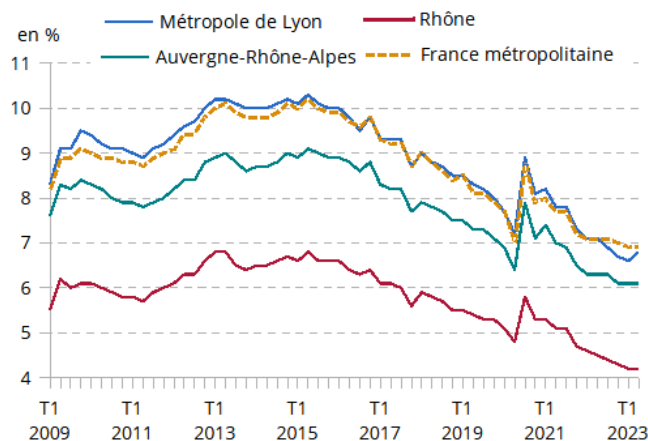
La Métropole est plus inégalitaire, avec une population plus souvent précaire

La Métropole de Lyon représente 17,2 % des ménages fiscaux de la région, contre seulement 5,6 % pour le Rhône en 2021. Ceux-ci se caractérisent, entre autres, par des situations beaucoup plus disparates et plus inégalitaires.

La moitié de la population des ménages fiscaux de la Métropole dispose d'un **revenu disponible par unité de consommation**

inférieur à 23 950 euros annuels, soit 1 720 euros de moins que dans le Rhône et équivalent à celui de la région. La médiane des revenus est donc 6,7 % plus faible dans la Métropole que dans le Rhône. La Métropole fait également face à des inégalités plus marquées : alors que les 10 % les plus riches gagnent quatre fois plus que les 10 % les plus pauvres dans la Métropole, ce rapport est de trois dans le Rhône et de 3,4 dans la région comme en France métropolitaine.

► 2. Évolution du taux de chômage



Lecture : Au premier trimestre 2009, le taux de chômage de la Métropole de Lyon est de 8,3 %, au 2^e trimestre 2023, il est de 6,8 %.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Le taux de pauvreté est bien supérieur dans la Métropole, où 17 % de la population vit sous le **seuil de pauvreté** en 2021, soit huit points de plus que dans le Rhône (13 % dans la région et 15 % en France métropolitaine). Le taux de pauvreté diminue avec l'âge du référent fiscal du ménage. Il s'élève à 24 % pour les moins de 30 ans de la Métropole, soit dix points de plus que dans le Rhône.

La part des prestations sociales et des minima sociaux dans le revenu disponible des ménages est plus importante dans la Métropole, respectivement 5,6 % et 2,4 %, contre 3,7 % et 1,3 % dans le Rhône. ●

Mégan Courthial, Philippe Lagarde (Insee)

► Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active, composée des actifs occupés et des chômeurs. Il se calcule au lieu de résidence.

Les **taux de chômage localisés** présentés ici sont estimés suivant une méthode proche de celle adoptée pour les zones d'emploi.

Le **revenu disponible par unité de consommation (UC)** ou **niveau de vie** correspond au revenu disponible par « équivalent adulte ». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent et est identique pour toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal.

Le **seuil de pauvreté** est fixé à 60 % du niveau de vie médian et correspond au niveau en dessous duquel une personne est considérée comme pauvre.

► Sources et méthodes

Les **estimations annuelles d'emploi** sont calculées à partir du dispositif Estel (estimations d'emplois localisées) qui réalise une synthèse de sources administratives et permet de tenir compte de la multi-activité. Les données relatives à l'emploi sont localisées au lieu de travail au 31 décembre. Elles constituent la source de référence pour le suivi conjoncturel de l'emploi.

Le **fichier localisé social et fiscal** (Filosofi) est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives et des données sur les prestations sociales. Ces informations permettent de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales) à des niveaux locaux fins.

► Pour en savoir plus

- Chevallet L., « Département du Rhône : deux collectivités, un million d'emplois », Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 76, juillet 2020.
- Lahi F., « Rhône et Métropole de Lyon : deux territoires moteurs de l'emploi régional », Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 62, juillet 2019.
- « Conseil départemental du Rhône et Métropole de Lyon : deux collectivités à compétences départementales », mise à disposition de données sur ce territoire, insee.fr.

